



## FICHE DE SECURITE

### 1. Identification du produit / origine et firme.

#### 1.1 Identificateur de produit

Code produit CL04.0703  
Nom du produit Violet Cristallisé  
Numéro d'Enregistrement REACH 01-2119539680-37  
No. CAS 548-62-9

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Réactif pour analyses

Conformément aux conditions décrites dans l'annexe de cette fiche techni que de sécurité.

#### 1.3 Informations données par CHEM-LAB NV service produits.

Service responsable: e-mail: info@chem-lab.be

#### 1.4 N° d'urgence: 00 (32) 50.28.83.20

### 2. Identification des dangers.

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange (EG 1272/2008)

Cancéroginité, Catégorie 2, H351  
Toxicité aiguë, Oral , Catégorie 4, H302  
Lésions oculaires graves, Catégorie 1, H318  
Danger pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H410

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce Section, voir Section 16

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16

#### 2.2 GHS-Écriture de labels

GHS-Écriture de labels Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) (EG 1272/2008)  
Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:  
**DANGER**

Mentions de danger:

- |      |   |
|------|---|
| H351 | Susceptible de provoquer le cancer.   |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion.   |
| H318 | Provoque des lésions oculaires graves.  |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Conseils de prudence:

- |      |                                       |
|------|---------------------------------------|
| P273 | Éviter le rejet dans l'environnement. |
|------|---------------------------------------|

- P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.
- P305 + P351 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
- P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Etiquetage réduit

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:

DANGER

### 3. Composition / Informations des composants.

#### 3.1 Substance

No. CAS	548-62-9
No.-C	208-953-6
No.-Index	612-204-00-2
Formule	C25H30CIN3

Composant	Cas-No.	Concentration	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)
Violet Cristallisé	548-62-9	C25H30CIN3	Carc. 2 (H351) Acute Tox. (oral) 4 (H302) Eye Dam. 1 (H318) Aquatic Chronic 1 (H410)

Composant	Numéro Reach
Violet Cristallisé	01-2119539680-37

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16.

#### 3.2 Mélange

Non applicable

## **4. Mesures de premiers soins.**

### **4.1 Description des premiers secours**

#### **Conseils généraux**

Secouristes : prendre des précautions personnelles !

En cas d'inhalation: Faire respirer de l'air frais.

Contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés.

Contact avec les yeux: Rincer abondamment à l'eau en maintenant les paupières écartées.

En cas d'ingestion: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire boire beaucoup d'eau, provoquer le vomissement. Consulter un médecin.

### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Principaux symptômes et effets, aigus et différés ....

### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'information disponible

## **5. Mesures anti-incendie.**

### **5.1 Moyens d'extinction appropriés**

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Adapter aux produits stockés à proximité directe.

#### **Moyens d'extinction inappropriés**

Eviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Non combustible. Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Ne pas rester dans une zone dangereuse sans appareil respiratoire autonome.

### **5.4 Information supplémentaire**

Pas d'information disponible

## **6. Mesures de précaution en cas d'accident.**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter le contact avec la substance. Eviter la formation de poussière, ne pas inhale les poussières. Veiller à l'arrivée d'air frais dans les locaux fermés.

Equipement de protection, voir section 8.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter à l'égout.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Récupérer à l'état sec. Acheminer vers l'élimination. Nettoyer.

### **6.4 Référence à d'autres sections**

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

## **7. Manipulation et stockage.**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Pas de précaution particulière. Manipuler ce produit avec les précautions d'usage pour un produit chimique. Précautions voir section 2.2

## **7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Bien fermé dans un endroit sec.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

## **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

---

## **8. Protection d'exposition - Protection individuelle.**

### **8.1 Paramètres de contrôle**

### **8.2 Contrôles de l'exposition**

#### **Mesures d'ordre technique**

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Voir section 7.1

#### **Mesures de protection individuelle**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail. Ne pas manger et ne pas boire sur le lieu de travail. Travailler sous une hotte. Ne pas inhalaer la substance.

#### **Protections respiratoires**

Nécessaire en cas de formation de poussières.

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

#### **Protection oculaire**

Nécessaire(s).

#### **Protection des mains**

Nécessaire(s).

#### **Protection corporelle**

Nécessaire(s).

#### **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter à l'égout.

---

## **9. Propriétés physiques et chimiques.**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

#### Aspect

Forme: solid

Couleur: black

Odeur: odourless

#### Changements d'état physique

Point de fusion: 190°C

Point d'ébullition: -

Point d'éclair: -

Température d'autoinflammation: -

Poids moléculaire: 407.99 g/mol

Densité:

Valeur pH: pH = 2.5-3.5 (10 g/l H<sub>2</sub>O sol.)

Solubilité dans l'eau: 16 g/l

Limites d'explosivité:

## 9.2 Autres données

Pas d'information disponible.

---

## 10. Stabilité et réactivité.

### 10.1 Réactivité

Voir section 10.3

### 10.2 Stabilité chimique

Pas d'information disponible.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse n'est prévue lorsque le produit est utilisé conformément.

### 10.4 Conditions à éviter

Pas d'information disponible.

### 10.5 Matières incompatibles

Pas d'information disponible.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas d'information disponible.

---

## 11. Informations toxicologiques.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

LD50 orl. rat 420 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée

Pas d'information disponible.

Irritation de la peau

Pas d'information disponible.

Irritation des yeux

Pas d'information disponible.

Sensibilisation

Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Pas d'information disponible.

Tératogénicité

Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée  
Pas d'information disponible.

Danger par aspiration  
Pas d'information disponible.

## **11.2 Information supplémentaire**

Pas d'information disponible.

Information supplémentaire:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité..

---

## **12. Informations écologiques.**

### **12.1 Toxicité**

Pas d'information disponible.

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Pas d'information disponible.

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Pas d'information disponible.

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Pas d'information disponible.

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Pas d'information disponible.

### **12.6 Autres effets néfastes**

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol!

---

## **13. Méthodes de désactivation des résidus.**

Produit: Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales. Emballage: Les emballages des produits Chem-Lab doivent être éliminés selon les réglementations spécifiques en vigueur dans chaque pays ou doivent être éliminés à travers un circuit de reprise d'emballages.

---

## **14. Indications de transport .**

### **Transport par route (ADR/RID)**

#### **14.1 Numéro ONU**

UN 3077

Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Crystal Violet )

9

III

oui

non

(E)

#### **14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

#### **14.3 Classe**

#### **14.4 Groupe d'emballage**

#### **14.5 Dangereux pour l'environnement**

#### **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Code de restriction en tunnels

### **Transport par voies d'eau intérieures (ADN)**

Non pertinent

### **Transport aérien (IATA)**

#### **14.1 Numéro ONU**

UN 3077

Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Crystal Violet )

9

#### **14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

#### **14.3 Classe**

<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5 Dangereux pour l'environnement</b>	oui
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	non
<b>Transport maritime (IMDG)</b>	
<b>14.1 Numéro ONU</b>	UN 3077
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	Enviromentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Crystal Violet )
<b>14.3 Classe</b>	9
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5 Dangereux pour l'environnement</b>	oui
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	non

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la code MARPOL 73/78 et au recueil IBC**  
Non pertinent

## **15. Informations légales.**

### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

## **16. Autres informations.**

Il faut tenir compte du fait que ce document reproduit les informations et recommandations connues au moment de la rédaction pour l'édification de vos connaissances, informations et avis. Bien que le plus grand soin ait été accordé à la rédaction de ce texte, l'éditeur ne peut être tenu responsable en cas de dégâts résultant d'une erreur possible dans cette publication.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.